

Tp 439 p/17

ouvrage intitulé *Mohammed et la fin du monde, étude critique sur l'Islam primitif*, a exposé une thèse qui lui est chère, c'est à savoir que Mahomet et ses contemporains croyaient que la résurrection et le jugement dernier auraient lieu de son vivant, et que le Mahdi, cet être mythique qui doit faire régner la justice sur toute la terre à la fin des temps et dont le nom a servi à couvrir de nombreuses révoltes, n'est encore que le prophète de la Mecque rappelé à l'existence. Le premier fascicule, paru en 1914, contient l'exposé de cette doctrine, les deux autres, dont le plus récent porte la date de 1924, renferment les notes complémentaires, où l'auteur expose, avec la plus profonde érudition, le résultat de ses recherches dans toute la littérature arabe. Quelle que soit l'opinion que l'on se formera d'après les preuves apportées par l'auteur, il est certain que celui-ci a soulevé une question intéressante de nature à jeter un jour nouveau sur les débuts de l'Islamisme.

SÉANCE DU MARDI 30 DÉCEMBRE 1924

(au lieu du vendredi 2 janvier 1925)

PRÉSIDENTE DE M. LE COMTE FRANÇOIS DELABORDE.

M. Joseph LOTH achève la lecture de son mémoire sur les noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques.

Le colonel Allotte de la Fuÿe montre à l'Académie une coupe à l'inscription magique provenant de Hit, sur l'Euphrate ¹.

MM. Paul PELLIER et J.-B. CHABOT présentent des observations.

1. Voir ci-après.



Bibliothèque Maison de l'Orient



071914

IP 439 p/17

COMMUNICATION

UNE COUPE MAGIQUE EN ÉCRITURE MANICHÉENNE, PAR LE COLONEL ALLOTTE DE LA FUÏE, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie un document qui me paraît digne de fixer son attention : c'est une coupe de l'espèce dite magique : Layard, le premier, fit connaître des documents de ce genre et en publia sept dont il donne des fac-similés dans son ouvrage *Discoveries of the ruins of Niniveh and Babylon* (1853) ; depuis on en a exhumé, du sol de la Mésopotamie, un assez grand nombre en caractères judæo-babyloniens ou mandéens, d'autres, beaucoup plus rares, en syriaque cursif ou en estrangélo.

La coupe que je présente à l'Académie se distingue par l'écriture de toutes celles qui, à ma connaissance, ont été publiées : une seule, le n° 6 de Layard, partiellement traduite par Ellis, me paraît s'en rapprocher.

Elle m'est venue de Bagdad en 1902 avec un lot de coupes mandéennes et judæo-babyloniennes, qui provenait, m'a-t-on dit, de Hit sur l'Euphrate.

L'écriture, différente de celles que je connaissais, m'avait frappé : j'y voyais des analogies avec le syriaque et je supposais que c'était là une variété, qui devait être connue des spécialistes de la littérature syriaque : sur ma demande, M. l'abbé Chabot voulut bien l'examiner et après avoir pris une copie rapide de quelques lignes, il me déclara que l'écriture lui était inconnue ; j'étais à cette époque en activité de service et je jugeai téméraire de consacrer les quelques loisirs dont je disposais, à l'étude d'un document, dont la langue comme l'écriture m'était inconnue.

C'est seulement quelques années plus tard, en 1905, qu'étant à la retraite, j'eus l'idée de l'entreprendre : deux petits mots, BaR « fils » et MeN « de » plusieurs fois répé-

tés dans l'inscription, me mirent sur la voie du déchiffrement et, guidé par les analogies du palmyrien et de l'estrangélo, je pus reconstituer entièrement l'alphabet ; mais quelle était la langue employée ? Je pensai d'abord au mandéen, dont les travaux de Pognon sur les coupes de Khouabir me fournissaient des points de comparaison : un examen un peu attentif me convainquit que la langue devait être le syriaque, qui malheureusement m'était peu familier : je profitai de l'occasion pour en acquérir quelques notions, et grâce à l'excellente grammaire de Rubens Duval et au dictionnaire de Castelli, je pus reconnaître que la langue était un dialecte syriaque, avec emprunts au mandéen, à l'araméen biblique et au targum-babylonien et j'en fis une traduction presque complète dont je communiquai le commencement à Clermont-Ganneau dans une lettre du mois de novembre 1903, dans laquelle je lui exposai mes idées sur l'alphabet et sur la langue employés.

L'éminent orientaliste, par lettre du 23 novembre de la même année, voulut bien me faire connaître qu'il partageait entièrement mes vues au sujet de l'écriture, qui lui était, comme à moi, tout à fait inconnue, et au sujet de la langue, dans laquelle il voyait un dialecte syriaque plus ou moins altéré : il me donnait en outre quelques précieuses indications au sujet de ma traduction qu'il m'engageait à continuer.

Ce fut pour moi une vive satisfaction d'avoir l'approbation d'un tel maître et de constater que pour lui, comme pour l'abbé Chabot, l'écriture était une variété inconnue de l'écriture syriaque.

Peu de temps après, mes études sur les monnaies de la Sogdiane me conduisirent à prendre connaissance des travaux allemands relatifs aux écritures de l'Asie centrale rapportées de Tourfan par la mission Grünwedel. Quel ne fut pas mon étonnement de trouver dans le Compte rendu de la séance du 2 février 1904 de l'Académie de Berlin, un





א	ט	ז	ת	ו	ע	ס	י
א	ב	ד	ה	ו	ז	ח	ט
a	b	d	h	u, v	z	t	i

נ	ס	ע	פ	ק	צ	ר	ש	ת
ל	מ	נ	ס	ע	פ	ק	צ	ר
l	m	n	s	c	q	z	š	t

alphabet, presque identique au mien, que F. W. Müller, attribue aux Manichéens de l'Asie centrale ; cette écriture dans laquelle il n'hésite pas à reconnaître une variété de l'estrangélo est employée dans des textes en langue turque et en langue persane, dont Müller donne des fac-similés. Dans l'un des textes persans on lit l'expression *pîd î vazragû*, « père de la grandeur », bien connue comme caractéristique des livres religieux de l'hérésiarque Manès, et dans l'autre texte persan, se trouve *M mari* que, d'après le contexte, on ne peut hésiter à lire *mâni mari*, « le seigneur Manès » qui se lit dans une infinité de textes de même provenance. Ainsi se trouve pleinement confirmée l'attribution aux Manichéens de l'écriture des manuscrits de Tourfan.

Notre coupe, provenant de la région même où naquit l'hérésie, nous fait connaître cette écriture manichéenne, associée à un texte écrit dans un dialecte syro-babylonien, celui peut-être qu'employa Manès dans ses quatre principaux traités, avant les traductions en langue persane et turque des manuscrits de Tourfan : sous ce rapport, c'est un monument, croyons-nous, unique, qui mérite une attention spéciale.

Avant d'aborder l'étude du texte, je donnerai une description sommaire de la coupe et j'insisterai sur les particularités de l'écriture qui la distinguent de l'estrangélo des manuscrits chrétiens et la rapprochent du palmyrien.

La coupe est en argile cuite très fine, de faible épaisseur, extérieurement de forme tronconique, elle présente à l'intérieur la forme d'un segment sphérique de sept centimètres de hauteur et de dix-sept d'ouverture ; l'inscription est tracée sur la surface intérieure, suivant une spirale qui commence au fond et se termine à la périphérie ; j'en donne ci-contre une copie aussi fidèle que possible, à laquelle je joins l'alphabet de 22 lettres, avec la correspondance des lettres hébraïques.

Pour ne pas allonger outre mesure cette communication, je

me dispenserai de donner une transcription de l'inscription ; grâce à la copie et à l'alphabet, le lecteur pourra en faire une étude complète et rectifier l'essai de traduction que je sou mets à l'Académie.

Ainsi que je l'ai signalé à Clermont-Ganneau, l'écriture se distingue assez nettement de l'estrangélo : le *qof* ρ et le *mim* ρ affectent des formes inverses de celles de l'estrangélo et c'est là une particularité qui a pu dérouter les premiers essais de déchiffrement, le *qof* est d'ailleurs emprunté à l'alphabet palmyrien ainsi que plusieurs autres lettres l'*aleph*, le *gimel* et le *tsadé* ; le *samek* a une forme archaïque intermédiaire entre celle des monnaies des satrapes d'Asie Mineure et celle du syriaque dont il explique la gène se ; le *kaf*, avec sa queue au-dessous de la ligne, a une forme spéciale que je ne trouve dans aucun des alphabets congénères ; le *rech* et le *daleth* ont le trait horizontal supérieur à droite, contrairement à ce qui a lieu en syriaque, le *rech* seul a un point diacritique, en cela l'écriture manichéenne se distingue de l'estrangélo qui donne en outre un point inférieur au *daleth*, mais elle s'accorde avec le syro-palestinien et le palmyrien, c'est là un fait qu'il importe de noter, parce qu'il fournira une indication chronologique au sujet de la date de la formation de cette écriture ; le *noun* et l'*yod* si faciles à confondre dans l'écriture estrangélo sont ici nettement distincts ; le *noun* se termine à sa partie supérieure par un apex horizontal placé à droite, l'*yod* se réduit à un simple point : c'est bien la plus petite des lettres, à laquelle Notre-Seigneur fait allusion dans le sermon sur la montagne.

Cette écriture d'une clarté parfaite pour les initiés, mais assez distincte des autres écritures de la Babylonie pour la rendre peu accessible aux profanes, répond bien à l'idée que l'on peut se faire de l'écriture spéciale employée par Manès, de laquelle Mohammed Abou-Ishaq an nadim reproduit quelques lettres dans le *Fihrist* ; tout en faisant remarquer qu'elle est analogue à celle de Marcion qui vivait

cent ans avant; par son élégance, elle confirme la réputation de calligraphe attribuée à Manès, par ses caractères paléographiques, elle peut très bien être datée du milieu du III^e siècle, époque où il écrivit ses premiers traités. On pourrait même la faire remonter plus haut si l'on fait état de l'analogie qui, au dire d'An-Nadim existait entre elle et celle de Marcion.

Je ne veux pas quitter ce sujet sans dire un mot d'une coupe, avec inscription estrangélo, qui a été étudiée par Ellis et qui est conservée au British Museum : l'écriture en est analogue à la nôtre mais en diffère sur quelques points, en particulier pour la distinction du *daleth* et du *rech* dont le premier seul est ponctué et reçoit un point inférieur ; une différence plus essentielle sépare la coupe d'Ellis de la nôtre : c'est l'insertion à la fin de l'inscription d'un alphabet complet : c'est là une pratique bien peu en rapport avec les préoccupations qui durent guider Manès dans le choix d'une écriture réservée aux adeptes de la nouvelle doctrine.

Notre coupe est donc bien, comme nous l'avons dit, le seul monument qui nous fasse connaître l'écriture manichéenne de la Babylonie : a-t-elle été écrite par un manichéen pour des manichéens, le texte pourrait seul nous renseigner à cet égard. J'en donne une traduction presque complète, on ne s'étonnera pas d'y trouver bien des obscurités, c'est, on peut le dire, la caractéristique de ce genre de textes : rédigés souvent par des scribes ignorants ou peu scrupuleux, ils présentent de nombreuses incorrections et quelquefois des suites de mots entièrement dépourvus de sens : notre texte, bien que pouvant être classé parmi les meilleurs, n'en est pas complètement exempt, les dernières lignes, à l'exception de la finale bien connue *amen, amen, salah*, sont pour moi incompréhensibles ; je les ai reproduites en transcription, à la suite de ma traduction :

« M.M. que cette coupe serve de gardien (de gardien) à la maison (à la maison) de Chilaï fils d'Ema d'abouh.

Que soient coupés, anathématisés et arrachés, liés, enchaînés et attachés, la malédiction et le vœu et l'incantation, la vocifération, l'outrage et le sarcasme, les péchés d'idolâtrie et l'adoration des faux dieux, les paroles des femmes, l'effroi des combats, l'attaque des sorcières, le brigand des chemins, le tourbillon du désert, la vue des cadavres, l'audition du nom *aï aï* et du mot *vei vei* fils de la mort, les pollutions nocturnes et les visions du jour.

Qu'ils se retirent et se cachent, et qu'ils retombent sur leurs auteurs, leurs évocateurs, leurs artisans, et leurs envoyeurs, qu'ils s'évanouissent et se tiennent en repos et qu'ils s'éloignent bien loin de Chilaï fils d'Ema d'abouh, et de sa femme et de ses fils et de ses filles et de sa maison; par votre nom, vous les quatre anges : par Chadiel, par Moudzahrit le grand, par Afroum le puissant et par Tsebab le fort.

Qu'ils soient les gardiens, les aides, les boucliers, les remparts qu'ils les gardent, les protègent et les préservent du mauvais œil, de l'espérance envieuse, de la pensée d'un cœur méchant, de la parole d'une langue trompeuse.

Que soit scellée cette maison de Chilaï fils d'Ema d'abouh et ses murs, ses seuils de porte, le faite de son toit, sa moisson, son champ, son bétail et ses biens.

Qu'il soit lié et scellé ce Chilaï fils d'Ema d'abouh, qu'ils soient liés et scellés les trois cent soixante os du corps de ce Chilaï par le lien de l'anneau du ciel et par le sceau de l'axe de la terre, contre tous les diables mauvais, souillés et pollués, afin qu'ils n'approchent pas de ce Chilaï fils d'Ema d'abouh; par le nom d'Arar, et de Zemit et de Ramram et de Nasraseb.

Qu'il soit lié et scellé du sceau de haltoum le *nšna*, le bélier et de Tsouts le seigneur *abil uhill uršgun atalha umumt šmia alhik ušdih ih ih is is gzhaq asur uriun amin amin salah.* »

Nous avons là un des spécimens les plus complets de ces textes magiques bien connus, destinés à protéger une famille contre les maléfices et les dangers de toute sorte ; nous n'y trouvons pas, je dois le dire, de ces termes spécifiques tels que *le père de la grandeur, la vierge de la lumière, le paradis de la lumière* qui caractérisent les textes religieux de Manès et nous permettraient d'affirmer que le rédacteur de ce phylactère est un manichéen, comme peut le faire présumer l'emploi de l'écriture manichéenne ; mais à défaut de preuve positive, peut-être trouverons-nous dans le texte, quelque indice d'influence manichéenne ; tout d'abord, remarquons que des anges ou génies bienfaisants sont mis en opposition avec les diables impurs, et les fauteurs de maléfices : on peut y voir une allusion au dualisme base de la doctrine de Manès ; d'autre part, je suis frappé de la prédilection que le rédacteur donne dans le texte au nombre quatre : nous y trouvons quatre anges, Chadiel, Mudzahrit, Afroum, Tsebab qui sont les gardiens, les aides, les boucliers, les remparts de Chilaï et doivent le préserver du mauvais œil, des entreprises de l'envie, des pensées d'un cœur mauvais, des paroles d'une langue trompeuse ; plus loin c'est encore quatre génies bienfaisants Arar, Zemit, Ramram, Nasraseb et peut-être en trouverait-on encore quatre dans la dernière partie du texte que j'ai renoncé à traduire. Ce même nombre quatre joue un rôle non moins important dans la liturgie manichéenne. D'après les Actes d'Archelaüs, il y a quatre principaux livres religieux, les mystères, les principes, l'évangile vivant, le trésor que l'auteur arabe An-nadim nous dit écrits en syriaque, et, chose plus significative, ce nombre quatre figure comme point essentiel, dans la formule d'abjuration imposée aux Manichéens ; on mentionne TON TETPA-HPQCOIHON HATEPA TOY MEFEΘOYC, « le père de la grandeur aux quatre aspects », c'est-à-dire : Dieu, sa lumière, sa force, sa sagesse. Souvent aussi se trouvent

mentionnés les quatre anges des quatre coins de la terre, les douze *éons* de la lumière, les douze *éons* des ténèbres, répartis les uns et les autres en quatre séries ternaires.

Il semble donc bien qu'il y ait dans la fréquence du nombre quatre dans notre texte, un indice qui s'ajoute aux présomptions tirées de l'écriture, pour lui faire attribuer une origine manichéenne; s'il en est ainsi, ne pourrait-on pas voir dans les deux M. du début de l'inscription une abréviation pour *mani mari* «Manès le seigneur», expression qui revient constamment dans les textes de l'Asie centrale et qui, dans un fragment reproduit par Müller, auquel nous avons déjà fait allusion, figure sous la forme abrégée *M. mari*. Ce n'est là sans doute qu'une hypothèse et peut-être faut-il chercher une autre explication et voir dans ces deux M une abréviation pour *mechaba marai* «louange à mon seigneur», qui figure fréquemment au début des prières des Mandéens.

Quoi qu'il en soit, si ce texte est bien d'origine manichéenne, il ne faut pas néanmoins s'étonner de n'y trouver aucune des expressions caractéristiques des écrits de Manès : les textes magiques de ce genre ne sont pas des livres religieux, ils ont une phraséologie spéciale et les sorciers qui en faisaient métier, ne se piquaient pas d'orthodoxie et, en variant les écritures et les langues, en multipliant les noms des anges invoqués, ils n'avaient d'autre but, que d'atteindre plus sûrement les génies malfaisants. Il est à remarquer que les dix noms des anges et génies énumérés dans notre coupe, n'ont pas, à ma connaissance, été rencontrés, peut-être les trouverait-on dans la nomenclature des trois cent soixante génies mandéens, dont on ne connaît aujourd'hui qu'une partie.

Que notre texte soit manichéen ou non, on ne saurait se refuser d'y voir de frappantes analogies avec les anciennes formules d'incantation des textes babyloniens et je ne puis m'empêcher de citer, à ce sujet, un texte de ce genre récem-

ment publié et traduit dans la *Revue d'Assyriologie* par Thureau-Dangin : Le soleil, Dieu de la lumière, y est invoqué comme Génie tutélaire contre les divinités malfaisantes ; voici la traduction :

« Tout mal, le Dieu mauvais, la Déesse mauvaise pour l'humanité; tu combats, sortilèges, charmes, ensorcellements, maléfices, que toi tu connais et que moi je ne connais pas, en ce jour arrache-les, éloigne-les, qu'ils s'en aillent, qu'ils soient séparés de mon corps ! »

L'analogie est manifeste : non seulement pour le sens général, où ressort déjà le dualisme manichéen, mais même jusque dans la phraséologie, où à l'invocation au Génie protecteur, succède l'apostrophe directement adressée aux Génies malfaisants, pour les sommer de battre en retraite.

Le possesseur de la coupe était-il manichéen, rien ne permet de l'affirmer : de lui ; nous ne connaissons que le nom, Chilaï fils d'Ema d'abouh. Ce nom d'Ema d'abouh est féminin, ce qui nous montre que, suivant une pratique habituelle dans ces textes magiques, on indiquait la filiation maternelle ; le nom d'*Ema d'abouh* « la mère de son père, la grand'mère, » appartient à une catégorie de noms indiquant des degrés de parenté, assez fréquents chez les Juifs de ces contrées et chez les Mandéens : on a dans le talmud de Babylone אהרבהו, « le frère de son père » et אהרבהו, « la sœur de son père » et chez les Mandéens, sur une coupe de Klouabir, *ahat-éma* « la sœur de la mère » ; le mot *éma* est écrit exactement comme sur notre coupe par un *aïn* initial, orthographe spéciale à l'écriture mandéenne, ce qui permet d'affirmer que Chilaï est un Mandéen.

A quelle date peut-on attribuer notre coupe ?

Nous avons montré que l'écriture est celle qu'employa Manès pour ses premiers écrits vers le milieu du III^e siècle : est-ce à dire que notre coupe remonte à cette époque, nous ne le pensons pas : c'est le propre des écritures employées dans les textes religieux de se conserver longtemps

immuables. Les manuscrits de Toufan où nous retrouvons au VIII^e siècle notre écriture presque sans changement nous en fournissent un exemple : nous ne pouvons donc pas, sur le seul examen de l'écriture, assigner une date à notre inscription, il faudrait y joindre une étude minutieuse de la langue ; ainsi que nous l'avons dit à Clermont-Ganneau, en lui communiquant notre traduction, la grammaire est syriaque, mais l'orthographe diffère souvent de celle des plus anciens manuscrits chrétiens, et le lexique accuse de nombreux emprunts à d'autres idiomes et bien des fois, j'ai dû recourir aux dictionnaires du mandéen, de l'araméen biblique et même de l'assyrien ; un commentaire détaillé serait nécessaire pour faire ressortir les difficultés que j'ai rencontrées et expliquer les interprétations souvent très critiquables que j'ai proposées ; je laisse à plus compétent que moi le soin de le faire et de compléter et de rectifier l'essai de traduction que je soumetts à l'Académie ; il me suffira d'avoir attiré son attention sur cette écriture manichéenne qui a joué dans l'Asie centrale un rôle plus important qu'on ne le croit généralement ; les découvertes faites en 1905, par von Le Coq ¹ dans les oasis de Tourfan, nous apportent une preuve particulièrement suggestive de l'activité doctrinale et scientifique des Manichéens : non contents de propager leurs textes religieux ils composaient des traités grammaticaux, dont on a trouvé, écrit de cette belle écriture qui leur est spéciale, un fragment éminemment intéressant : c'est un alphabet des caractères runiques des inscriptions de l'Orkhon déchiffrées en 1893 par Thomsen : en regard de chaque lettre se trouve une transcription de son nom, qui nous fournit une démonstration éclatante de la justesse du déchiffrement de l'illustre savant danois, elle nous fait connaître, en même temps, les formes spéciales

1. Von Le Coq, *Köktürkisches aus Turfan*. Comptes rendus de l'Académie de Berlin du 21 octobre 1909.

qu'affecte l'écriture runique dans les manuscrits dont plusieurs ont été retrouvés à Tourfan. De telles découvertes entr'ouvrent bien des perspectives nouvelles : elles permettent de supposer que les Manichéens ont pu étendre leur propagande jusqu'aux extrêmes limites du domaine de cette écriture runique, que l'on s'accorde maintenant à désigner sous le nom des Turks bleus : quelque jour peut-être la trouverons-nous, sur les bords de l'Irtych ou de l'Ienisëï, associée comme à Tourfan, à cette écriture manichéenne dont le prototype, issu des rives de l'Euphrate, est aujourd'hui soumis à votre examen.

INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES

L'Administration des Monnaies et Médailles a consulté l'Académie sur différents projets de médailles à exécuter par ses services :

Entrée à Strasbourg du général Gouraud, 1918.

Défense de Château-Thierry par les Américains. —

Le Bois Belleau, 3-4 juin 1918.

Arras, ville martyre, 1914-1918.

Les hôpitaux japonais, 1914-1918.

Débarquement de l'armée du maréchal French, 1914.

La Commission, pour la médaille du général Gouraud, a indiqué les inscriptions suivantes pour le revers :

En légende à la partie supérieure :

ALSATIA GALLIS RESTITVTA.

Et au-dessous, dans l'exergue :

DIE XXII DECEMBR · AN · MCMXVIII



Pour la médaille commémorant la défense de Château-Thierry, elle s'est décidée pour l'inscription suivante :

BOIS-BELLEAU

3-4 JUIN 1918.

Pour la médaille d'Arras martyr, au droit ; dans un exergue sous la figure principale :

ARRAS

1914-1918

et au revers, en exergue, la citation à l'ordre de l'armée dont la ville a été honorée.

Pour le débarquement de l'armée du maréchal French, au revers :

DÉBARQUEMENT
DE L'ARMÉE ANGLAISE

AOÛT MDCCCXVIII

D'autre part, la Commission, consultée sur les inscriptions qu'il convient de graver sur le monument élevé à Ronsard à Vendôme, à l'occasion du quatrième centenaire de sa naissance, a arrêté comme suit l'inscription principale :

ICI S'ÉLEVAIT LA MAISON
DE
PIERRE DE RONSARD
GENTILHOMME VENDOMOIS
PÈRE DE LA POÉSIE MODERNE

Au-dessous, sur une plaque plus petite, on gravera

	LA VILLE DE VENDÔME	
1524	A RONSARD	1924
	QUATRIÈME CENTENAIRE	